

# e) battent en retraite

avec une retraite de comédien en Belgique? La réponse est mitigée. Sans révéler nommément les montants perçus par nos interviewés, disons que, si la moyenne se situe autour de 1.500 euros, la pension peut dégringoler jusqu'à 800 euros par mois. Et si certains parviennent à toucher jusqu'à 2.000 euros par mois, c'est souvent leur carrière d'enseignant en académie ou dans les conservatoires, exercée en parallèle, qui a boosté leur allocation. « 1.500 euros par mois, c'est ce qui est revendiqué comme le minimum par le PTB », souligne Alexandre von Sivers. « Mais on ne peut pas vivre avec ça ! On ne peut pas non plus aller dans une maison de retraite. Alors si on a la chance d'avoir encore des engagements, on arrondit ses fins de mois. » Bien sûr, chaque situation est différente : il y a ceux qui ont pu acheter, à une époque où les prix étaient bien plus bas, et ceux qui ont été moins chanceux et doivent aujourd'hui assumer un loyer. « Quand on gagne 1.400 euros et qu'on a un loyer à payer, on se retrouve avec 100 euros à la fin du mois », soupire un de nos interlocuteurs.

La Belgique compte-t-elle des comédiens retraités dans la misère? Oui, incontestablement. Invisibles parce que pudiques, embarrassés, ils sont pourtant trois ou quatre par mois à s'adresser à l'Union des artistes pour solliciter une forme d'aide. « Chaque mois, nous avons certains membres qui nous appellent pour nous dire : "Ça ne va plus, je ne sais plus payer mon logement" ou d'autres griefs », précise Pierre Dherte, président de cette association culturelle qui regroupe les artistes du spectacle. Grâce aux cotisations de leurs affiliés et à l'argent collecté lors de l'opération des « petits sabots » menée dans les théâtres de novembre à février, l'Union des artistes apporte un soutien financier, juridique et moral à ses membres. « Et nous savons que beaucoup d'autres sont trop gênés et n'osent pas nous appeler », complète Pierre Dherte. De son côté, Alexandre von Sivers confirme avoir croisé bien des collègues en difficulté. « Il m'est arrivé de

prêter de l'argent, beaucoup d'argent, à ceux qui n'avaient plus l'aide de l'Union des artistes parce qu'ils s'y étaient trop adressés. » Sans compter tous ceux qui ont disparu des radars : « Il ne faut pas oublier que le tri s'est fait en cours de route, que certains ont abandonné et fait d'autres métiers », remarque le comédien John Dobryne.

La Belgique compte-t-elle des comédiens retraités dans la misère ?

Oui, incontestablement. Invisibles parce que pudiques, embarrassés, ils sont pourtant trois ou quatre par mois à s'adresser à l'Union des artistes pour solliciter une forme d'aide

Parce que c'est un métier intermittent par nature, la pension de comédien(ne) se calcule sur une addition de petits contrats et de périodes de chômage. Un métier irrégulier qui déséquilibre donc certaines retraites. « Au Théâtre national, ils avaient un contrat à l'année mais, pour les autres, c'est la mouise », s'enflamme Anne-Marie Loop, qui est sortie du Conservatoire de Liège en 1974. « D'autant qu'au début, les répétitions n'étaient pas payées, nous étions payés au cachet et nous n'avions pas de couverture sociale. Nous avons lutté pour obtenir des conventions collectives et notamment pour être payés pendant les répétitions. Il y a eu une amélioration et puis, de nouveau, hélas, le secteur connaît une énorme détérioration. » Si la comédienne continue de fouler les planches – « en contribuant aux impôts de manière plus conséquente puisqu'on cumule un salaire et une pension » –, c'est aussi, dit-elle, parce que le théâtre se doit de représenter la société et donc, tous les âges de la vie. « Sinon, on n'a plus que des jeunes qui racontent des histoires de jeunes sans confrontation entre les générations. » Et puis qui jouerait *Le roi Lear*, *Athalie* ou *Harpagon*, sinon ?

## Calcul de la retraite : comment ça marche ?

Les comédiens, comme tout artiste intermittent, alternent des contrats de travail et des périodes de chômage. Le plus chanceux d'entre eux bénéficie d'un statut d'artiste qui leur permet de percevoir un revenu de remplacement entre leurs périodes d'activité. Pour compliquer la situation, certains ont en plus des activités annexes – enseignement, doublage, publicité, etc. – qui peuvent se faire en tant qu'indépendant ou fonctionnaire. On voit d'ici le cauchemar administratif que peuvent représenter de telles carrières mais, heureusement, le cadre réglementaire du calcul des retraites est clair.

Un fonctionnaire du Service public fédéral en charge des pensions nous explique la logique : « Le calcul de la pension d'un comédien (salarié) se fait comme toute autre pension de salarié. Pour chaque année de la carrière, nous calculons un revenu de pension : Étape 1 : nous additionnons les salaires réels, fictifs et forfaitaires (= le salaire total) sur une base annuelle (NDLR : pour la prise en compte d'une année complète, les journées de chômage et de maladie sont assimilées à des journées de travail).

Étape 2 : nous comparons le salaire total sur une base annuelle avec le plafond salarial ; si le salaire total sur une base annuelle est supérieur au plafond salarial, nous limitons le salaire total à ce plafond.

Étape 3 : nous revalorisons le salaire total sur une base annuelle.

Étape 4 : nous divisons chaque année par 45 (durée de carrière normale comme salarié).

Étape 5 : nous multiplions par 60 %. Nous additionnons les revenus de pension de chaque année. C'est la pension qui sera perçue chaque année. » C.M.A.

## témoignages « Pour les jeunes, ça va être beaucoup plus difficile ! »

C.M.A.

Dans notre métier, artistes ou écrivains, peu importe, l'essentiel n'est ni la gloire ni l'éclat, tout ce dont je rêvais. L'essentiel, c'est de savoir endurer. Apprends à porter ta croix et garde la croyance. » Comme elle voyait juste, cette Mouette, sous la plume de Tchekhov, en 1896 ! Le métier de comédien(ne) n'a pas grand-chose de clinquant, mais tout du résistant. Ce qui se vérifie de plus en plus crûment de nos jours en Belgique. Car si les comédiens retraités avouent ne pas gagner des mille et des cents, tous nous ont alertée sur la situation encore plus dramatique des jeunes aujourd'hui. « Les travailleurs du spectacle sont des travailleurs intermittents », explique Alexandre von Sivers. Cela étant admis, il faut que ces personnes aient droit au chômage. Seulement, pour y accéder, ça devient de plus en plus difficile. Et il y a de plus en plus de comédiens qui sortent des écoles, ce qui signifie plus de concurrence. » Et Patrick Donny d'abonder dans son sens. « Moi, quand j'étais à l'IAD, on était 25 à l'examen d'entrée. Maintenant, ils sont 300 à se présenter. Je suis sorti en 78 et j'ai pas mal travaillé avant d'être engagé à l'année par le National en 90. A l'époque, il y avait plus de travail, plus de représentations – on jouait une pièce 50 fois – et plus de grandes productions. Tout cela augmente la pension. Si aujourd'hui, je peux partir à la retraite à 65 ans, c'est parce que j'ai un parcours complet. »

Anne-Marie Loop, qui continue de travailler avec de nombreux jeunes comédiens, fait le même constat : « Pour les jeunes, c'est plus difficile d'accéder au métier. » A l'Union des artistes aussi, cette triste réalité s'impose : « Grâce principalement aux petits sabots qui,

chaque année, rapportent entre 70 et 95.000 euros, nous octroyons à nos membres de plus de 65 ans et qui sont membres de l'Union depuis au moins trois ans, une aide philanthropique de 500 euros par an, rapporte Pierre Dherte, président de l'Union des artistes. Or, de plus en plus de bénéficiaires nous disent : "Moi ça va, alors je préfère donner cette somme à des plus jeunes." Nous sommes à 750 membres et 80 bénéficiaires de cette aide philanthropique. Sur ces 80 bénéficiaires, seulement 31 utilisent ce soutien financier, les autres le cèdent à autrui. De ce fait, nous nous retrouvons à aider des jeunes qui n'ont pas de famille derrière. Nous donnons des aides ponctuelles ou offrons des prêts sans intérêts. On en a qui font appel à nous parce qu'ils ont des problèmes de dents ou besoin d'un véhicule. Quand l'Union donne cet argent, elle fait le boulot du politique. Un jour, on devra choisir : "Non, celui-là a des dents plus précaires que celui-ci ?" C'est indécemment ! »

### « C'est dur de durer »

Pierre Dherte observe lui aussi que les comédiens qui sont à la retraite aujourd'hui ont travaillé dans un contexte beaucoup plus favorable que les travailleurs actuels. « En tenant compte de l'indexation, les jeunes arrivent à des salaires plus bas qu'avant. Ils travaillent moins mais ils gagnent moins aussi. La différence se marque sur les captations aussi, notamment. En 75, quand on jouait dans une pièce qui était captée pour la télé, on avait un double salaire ainsi qu'une rémunération sur des droits voisins. Aujourd'hui, la RTBF rabote sur tout cela alors qu'elle a multiplié les supports. » Sans compter que, de l'autre côté de la frontière linguistique, la situation est clairement plus sereine. « Les Flamands ont une convention collective qui valorise l'ancienneté, avec des ressorts qui augmentent le barème tous les deux ans. Moi, j'y suis favorable mais certains m'ont répondu qu'avec un tel système, on ne pourra plus payer les comédiens à l'avenir car ils seront trop chers. Aujourd'hui, on a donc des comédiens qui ont 35 ans de carrière et qui gagnent 120 euros par jour pour un film. Et ces montants sont légaux ! Chez les Flamands, tous les deux ans, ça augmente à condition de rester dans le circuit. Quand une comédienne de 55 ans joue au KVS (théâtre flamand de Bruxelles, NDLR), elle peut négocier 4.700 euros. Mais quand elle joue au National, c'est 2.700 euros. Tout cela a des implications sur la pension aussi, évidemment. »

Pierre Dherte pointe encore d'autres failles dans l'accompagnement des carrières de comédiens. « C'est un métier à pénibilité importante : il y a les abus de pouvoir, le risque de harcèlement, le fait que vous êtes le plus souvent engagé sur votre physique, le risque d'être "blacklisté" quand vous contredisez un employeur. Et puis, surtout, c'est dur de durer ! »



Je ne travaille pas pour manger ni pour recevoir les acclamations du public mais pour rester dans la société, être entourée de jeunes, ne pas m'arrêter, voir ce que devient le métier **Janine Godinas** Comédienne

**Anne-Marie Loop**, ici dans « Taking care of Baby » bientôt repris au Théâtre le Public : « On ne s'arrête jamais d'être comédienne tout comme on ne s'arrête jamais de lire. »

© MICHEL BOERMANS.